



## Statuts différents entre le contrat et fiche de paie

-----  
Par didhac

Bonjour,

Voici ma question:

J'ai signé il ya deux ans un contrat en que statut "cadre dirigeant", hors, sur ma fiche de paie est indiqué "statut cadre" ...donc plus du tout "dirigeant", et en coef 360, niveau C2...Je viens tout juste de m'en rendre compte. Mon dept RH ne m'a pas encore fait de retour sur ce sujet...

Est ce une pratique courante? Est-ce normal?

Merci d'avance pour vos reponses